

**Mémoire soumis à la
Commission sur la culture,
le patrimoine et les sports
dans le cadre du
Projet de
Plan d'action en patrimoine 2017-2022
de la Ville de Montréal**

par
l'Association des
amis du boulevard Gouin

2017.04.21

Pistes de réflexion

Au cours des dernières années l'Association des amis du boulevard Gouin a constaté un réel intérêt des autorités municipales de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville et de la ville centre à conserver et à mettre en valeur le site patrimonial du Sault-au-Récollet, autant au niveau du cadre bâti que du paysage urbain.

La mise en place du Parcours Gouin, le souci de préserver la trame villageoise du cœur du Sault-au-Récollet, par l'adoption de mesures contraignantes pour la reconstruction du bâtiment situé au 2122 à 2126 boulevard Gouin Est, la reconfiguration de l'intersection du boulevard Gouin et de la rue de Martigny, toutes ces actions participent à cet effort que notre association accueille avec beaucoup de sympathie.

Si nous avons observé un regain d'intérêt des autorités pour la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager, force est d'admettre qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Dans ce contexte nous célébrons l'initiative de la Ville de Montréal d'élaborer, en partenariat avec les citoyens, le Projet de plan d'action en patrimoine 2017-2022.

Nous soumettons à l'attention des membres de la commission quelques pistes de réflexion concernant le site patrimonial du Sault-au-Récollet qui, il faut bien le reconnaître, est un joyau apprécié par les résidents et les nombreux visiteurs mais encore ignoré de la majorité des montréalais. Rappelons que le territoire protégé est caractérisé par plusieurs valeurs définies dans la Loi sur le patrimoine culturel.

Sans être limitatif, nous suggérons d'améliorer les outils de gestion réglementaires et de bonifier les formes d'aide aux propriétaires, notamment au niveau financier et technique.

Le soutien et l'engagement des résidents et des visiteurs doit être favorisé par la diffusion des valeurs patrimoniales du site qui permet une sensibilisation accrue de la population envers la protection du patrimoine.

Par ailleurs, l'élaboration de mesures préventives est souhaitable pour la conservation du domaine bâti afin d'empêcher le comportement négligent de certains propriétaires.

Enfin, il faut encourager et maintenir les activités actuelles qui contribuent à l'identité patrimoniale.

Les défis à court terme

Le projet de plan d'action en patrimoine 2017-2022 permet d'envisager des interventions sur un horizon de cinq ans. Nous en suggérons quelques-unes:

Parc nature de l'île-de-la-Visitation

- Maintient et revitalisation des espaces naturels;
- Remise en l'état du site des moulins longtemps négligé;
- Rénovation de la Maison du meunier;
- Rénovation de la Maison du pressoir.

Circulation automobile

- Assurer la sécurisation du carrefour de A-19 et du boulevard Henri-Bourassa;
- Maintenir et renforcer la réglementation sur la circulation de transit, particulièrement sur le tronçon entre la rue Saint-Charles et la rue Delorimier.

Mise en place d'un rappel de la fontaine à l'angle du boulevard Guin et de la rue de Martigny.

L'association des amis du boulevard Gouin est consciente de l'envergure de la tâche qui nous attend collectivement. La prise de conscience, quant à la préservation et la mise en valeur du patrimoine, ne peut mener qu'à une qualité de vie supérieure pour l'ensemble des citoyens montréalais.

Gilles Boulay
secrétaire

Association des amis du boulevard Gouin
Membre du Comité consultatif local de patrimoine et de toponymie
Arrondissement Ahuntsic-Cartierville

2171, boulevard Gouin Est
514-381-8942
gillesboulay@hotmail.com